

FORMULE SPORTIVE JEUNES REGION U15 F Saison 2018 - 2019

NOMBRE D'EQUIPES ENGAGEES 17		
1 - A	1 - B	1 - C
2 - A	2 - B	2 - C
3 - A	3 - B	3 - C
4 - A	4 - B	4 - C
5 - A	5 - B	5 - C
6 - A	6 - B	

PREMIERE PHASE

17 équipes engagées reparties en 2 poules de 6, et une poule de 5. Une première phase de brassage aura lieu aux dates suivantes :

Samedi 15/09, samedi 22/09, samedi 29/09, samedi 06/10, samedi 13/10 et le samedi 20/10

Chaque équipe rencontrera une équipe de sa poule sur une seule rencontre. A l'issue de cette phase de brassage, les 12 meilleures équipes (+ 2 pour participer au championnat Inter Région du GRAND OUEST) seront retenues pour participer à la seconde phase.

Seule les équipes terminant premières ou secondes de leur poule de brassage pourront s'engager dans ce championnat.

(Attention le samedi 8 décembre week-end du TIC les équipes qui pourraient avoir des joueuses U13 surclassées dans cette catégorie doivent le faire savoir à la commission sportive Jeunes avant le 13 octobre 2018.

Pour cette journée du 8 décembre le match devra être joué en semaine l'équipe adverse n'ayant pas le droit de refuser).

Les autres équipes seront reversées dans le championnat inter départemental. Ou dans le championnat du comité de l'Indre et Loire pour les équipes rattachées à ce comité.

Ligue du Centre-Val de Loire de Basketball - Allée Sadi Carnot - 45770 SARAN









SECONDE PHASE

Une seconde phase de classement aura lieu aux dates suivantes :

Samedi 03/11, samedi 10/11, samedi 17 /11, samedi 24/11, samedi 01/12, Samedi 8/12 (date du TIC), samedi 15/12

2 poules de 7 équipes seront établies suivant les résultats de la première phase, l'objectif étant de déterminer le niveau des équipes afin de constituer la poule Titre et une poule de classement.

TROISIEME PHASE

Une troisième phase sous la formule championnat match aller et retour aura lieu aux dates suivantes :

Samedi 19/01, samedi 26/01, samedi 02/02, samedi 02/03, samedi 09/03 Samedi 16/03, samedi 30/03 samedi 06/04, samedi 27/04

Les demi-finales auront lieu le samedi 4 mai 2019 sur le terrain du mieux classé (frais d'arbitrage à la charge des clubs).

Le 1er au classement recevra le 4ème

Le 2ème recevra le 3ème

Les 2 équipes vainqueurs disputeront une finale le samedi 11 Mai 2019 dans le Loir-et-Cher pour L'attribution du titre « CHAMPION REGIONAL U15 F 2018 – 2019 »

Aucun titre ne sera attribué pour la poule de classement

Les listes nominatives des joueuses dans le cas de plusieurs équipes devront être remises au secrétariat de la ligue avant le 08 Septembre 2018.

Ces listes ne pourront être modifiées uniquement qu'après chaque phase.

La participation à ce championnat est rattachée aux règlements sportifs généraux de la Fédération Française de Basketball.

Dans le cas d'égalité des équipes le point avérage particulier sera pris en considération

La commission sportive Jeunes se réserve le droit de traiter tout litige concernant la participation sportive des équipes. Elle s'autorise également de prendre conseil auprès de techniciens référencés par la commission dans le cas de classement des équipes.

Fait à Saran, le 16 juillet 2018.

Florence PACAULT
Présidente Commission Sportive Jeunes

Pacault &









